

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

10 octobre 2024

LA REPRESENTANTE RESIDENTE DU PNUD AU TOGO REÇUE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lomé, 10 oct. (ATOP) – Le président de l'Assemblée nationale, Sévon-Tépé Kodjo Adédzé a reçu en audience le jeudi 10 octobre, la représentante résidente du Programme national des Nations Unies pour le développement (PNUD), Mme Binta Sanneh.

Au sortir de l'entrevue, Mme Binta Sanneh a dit venue féliciter le président pour son élection à la tête de l'Assemblée nationale et discuter avec lui de la collaboration entre le PNUD et l'Assemblée nationale. Elle a indiqué que cette collaboration est axée sur la digitalisation et la modernisation de l'administration parlementaire. « Dans ce cadre, nous avons déjà travaillé sur le développement d'un système de travail collaboratif, de gestion électronique des documents et discuté pour pouvoir finaliser ce projet et le président Adédzé nous a rassurés que le Parlement est prêt à finaliser ce projet », a dit Mme Sanneh. Elle a conclu que la plateforme de ce projet sera fonctionnelle pour pouvoir avancer dans les domaines restants.
ATOP/FD/SED



Le Président Adédzé (à droite) discutant avec Mme Sanneh

ECHOS DE LA CAPITALE

TOGO :

AUGMENTATION DES INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES AGRÉÉES EN ZONE FRANCHE

Lomé, 10 oct. (ATOP)-Depuis des années maintenant, le Togo connaît une hausse importante des investissements en direction des entreprises qui sont installées dans la zone franche. Cela dessine très fidèlement l'attractivité vraiment croissante du pays en tant que destination de premier choix pour les investisseurs à la fois nationaux et internationaux. Ce dynamisme s'inscrit dans le cadre d'une stratégie gouvernementale mise en place avec beaucoup d'engouement pour stimuler l'industrialisation et renforcer la compétitivité du pays sur la scène économique mondiale.



Conforme à ses objectifs, la zone franche togolaise offre un environnement favorable aux investissements, attire un nombre croissant d'entreprises locales autant qu'étrangères.

Celles-ci jouissent d'un climat des affaires sain et bénéficient des incitations fiscales et douanières attractives, telles que l'exonération des taxes, les réductions sur l'impôt, la facilité des démarches administratives, la sécurité juridique des investissements.

Ces efforts portent leurs fruits, comme en témoigne l'afflux constant de capitaux étrangers dans les entreprises opérant en zone franche.

Des milliards investis

Certains des secteurs les plus touchés par les activités des entreprises installées en zone franche sont l'agriculture, l'industrie... En ce qui concerne l'agriculture, selon la cheffe du gouvernement qui a dressé un bilan en août 2024, il est dénoté une augmentation de 15 % de la production céréalière entre 2020 et 2023 dans le pays.

Ce sont des résultats, dit-elle, qui sont le fruit de l'aménagement de 35 000 hectares de terres agricoles, de la distribution d'intrants subventionnés et de l'introduction de la mécanisation à travers la construction de centres régionaux spécialisés.

En ce qui concerne les activités industrielles, la plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) est la vedette de ces dernières années. Inaugurée en juin 2021, elle s'est développée sur 410 hectares qui accueillent plus de 20 unités industrielles spécialisées dans l'agro-industrie et la logistique, cite l'autorité.

Il est indiqué que depuis 2020, les investissements dans les entreprises agréées en zone franche et admises au Code des investissements ont atteint 346 milliards de francs CFA, ce qui a permis de créer environ 5 500 emplois.

Les entreprises très productives

Les moyens mis à leur disposition par le gouvernement les aident beaucoup. Plusieurs opérateurs développent leurs activités sur place, dans des secteurs variés.

À fin 2022, les dirigeants indiquaient que les entreprises chinoises et coréennes représentaient plus de 64 milliards de francs CFA d'investissements dans la zone franche.

Ces chiffres présentés par l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) s'ajoutent aux plus de 3 000 emplois locaux que ces entreprises ont créés.

En ce qui concerne les entreprises libanaises en zone franche, d'après les dernières statistiques communiquées, elles ont réalisé près de 154 milliards de francs CFA d'investissements depuis leur implantation, créant 8 723 emplois nationaux.

L'augmentation des investissements dans les entreprises agréées en zone franche témoigne de la réussite des réformes économiques et de la stratégie d'industrialisation menée par le gouvernement.

ATOP/ La Rédaction

TOGO :

VERS LA VALIDATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CAFE ET CACAO

Lomé, 10 oct. (ATOP) - Le Togo organise, du 9 au 11 octobre à Lomé, un atelier d'adoption des documents de Plan de développement des filières café et cacao à l'intention de 120 acteurs provenant du Royaume-Uni, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Maroc et du Togo.



Les participants suivant...



...l'intervention de la ministre

Le processus d'élaboration de ces documents soumis à validation est passé par la réalisation d'une étude diagnostique pour faire l'état des lieux en prenant en compte tous les maillons de la chaîne de valeur. Ce qui a permis de déboucher sur la conception des plans de développement qui intègrent les aspects production, transformation, commercialisation et consommation locale. Il s'agit pour les participants de finaliser et d'adopter les stratégies d'application du règlement 2023/1115 de l'UE sur zéro déforestation ; sur la traçabilité et la stratégie du revenu vital du producteur ainsi que d'examiner et d'adopter les Plans de développement de la filière café et de la filière cacao (PDCC).

Les travaux de groupes porteront sur les thématiques telles que « l'amélioration durable de la production, de la productivité et de la qualité du café et du cacao, dans le respect du règlement UE 2023/1115 - zéro déforestation ; le développement de la transformation du café et du cacao et promotion de la consommation locale et l'amélioration de la commercialisation intérieure et extérieure du café et du cacao en tenant compte du revenu vital prospère du producteur et dans le respect du règlement UE 2023/1115 – traçabilité ». Les participants seront aussi renseignés sur « la coordination et gestion des filières café et cacao ; le cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation et impact socio-économique du plan et sur l'examen des documents café et cacao, de la page de garde jusqu'aux enjeux et défis majeurs des deux filières ».

Le travail de chaque groupe consistera à étudier et à amender le contenu du document PDCC relatif à sa thématique et suivant son cahier de charges. L'élaboration de la stratégie de diffusion du règlement zéro déforestation et celle du revenu vital prospère du producteur ont fait l'objet d'un travail technique de deux jours entre le Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC) et les consultants PDCC avant la tenue de l'atelier d'adoption.



Dégustation du café et du chocolat par les autorités

mais nous nous évertuons à préserver la qualité de nos produits et nous devons persévérer dans cette dynamique », a-t-elle relevé.

La ministre a rappelé, qu'en raison de la bonne qualité des produits togolais, les divers prix obtenus dans les concours internationaux demeurent des témoignages vivants qui doivent être capitalisés et propulser davantage le pays. Les plus récents concernent deux médailles d'or et une médaille de bronze, obtenues lors du concours Cocoa of Excellence Awards 2023.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du Développement rural, Konlani Dindioque a salué l'élaboration de ces plans nationaux de développement qui permettront à terme, de mobiliser des financements pour des projets structurants afin de redynamiser les filières café et cacao en les rendant durables, économiquement profitables à tous les acteurs et particulièrement aux producteurs.

Le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), Michel Arrion et le secrétaire général de l'Organisation interafricaine du café (OIAC), Ambassadeur Solomon Sabiti *Rutega ont affirmé que l'ambition* du gouvernement togolais, par l'intermédiaire du CCFCC, de doubler la production de café d'ici 2030 illustre la volonté des parties prenantes de rehausser la position du pays sur la scène internationale. Ils ont salué le leadership exemplaire du gouvernement togolais ainsi que celui du CCFCC pour leurs efforts soutenus. Les deux personnalités ont souligné que la détermination du Togo à optimiser la chaîne de valeur, de la production à la consommation, ne se limite pas à accroître les rendements, mais vise également à améliorer la qualité de vie de milliers de familles dépendantes de ce secteur.

Aperçu historique des filières café et cacao au Togo

Le café et le cacao se cultivent depuis les années 1920 au Togo. Compte tenu de l'importance de ces cultures en termes d'entrée de devises et comme contribution aux revenus des paysans, le gouvernement les prend toujours en compte dans ses programmes de développement.

La recherche, la vulgarisation et la commercialisation ont été assurées au niveau de ces deux filières essentiellement par des structures étatiques jusqu'en 1996. C'est ainsi que l'Institut français du café et du cacao (IFCC) et l'Institut de recherche sur le café et le cacao (IRCC, créée en 1967) se sont succédé à la recherche pour mettre au point des technologies appropriées en vue de l'optimisation des rendements.

La Société Nationale pour la Rénovation et le Développement des Caféières et des Cacaoyères Togolaises (SRCC), créée en 1971 et relayée en 1992 par la Structure d'appui à la filière café et cacao (SAFICC) ont assuré la diffusion auprès des planteurs les technologies mises au point par la recherche pendant que l'Office des produits agricoles du Togo (OPAT, créée en 1964) s'occupait de la commercialisation des produits agricoles.

Dans le but de responsabiliser davantage les acteurs, notamment les producteurs et les commerçants dans la gestion des deux filières, l'Etat s'est désengagé et a procédé à la libéralisation du sous-secteur. Suite au décret de libéralisation des filières, le CCFCC a été créé et chargé de la coordination de la commercialisation du café et du cacao. ATOP/TD/DHK

CULTURE/1^{ère} EDITION DU SALON DU LIVRE JEUNESSE DE LOME :
FAIRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE UNE FETE



Les participants

Lomé, 10 oct. (ATOP) – Le première édition du Salon du livre jeunesse de Lomé (SALIJEL) placée sous le thème : « Lire pour bien grandir », a été lancée le mercredi 09 octobre à Lomé lors d'une conférence de presse devant des acteurs impliqués dans la promotion du livre.

Initié par l'association « Lire au Togo » en collaboration avec les ministères en charge de la Culture et des Enseignements primaire et secondaire. L'objectif est de promouvoir la lecture et la culture des enfants, adolescents et jeunes africains, en particulier des Togolais. Il s'agira surtout de sensibiliser les parents, à travers cette rencontre sur l'importance de la lecture dans l'éducation, le développement de l'enfant et de la jeunesse.

Cette conférence a été animée par le délégué général du SALIJEL, Kokou Dzokotoe, président de l'association « Lire au Togo ». Elle a été l'occasion pour les organisateurs de présenter l'évènement, les différentes activités prévues pour cette édition et les partenaires officiels et les invités d'honneur.

Le SALIJEL, se déroulera du 17 au 19 octobre prochain à Lomé et rassemblera un large public composé de passionnés de la littérature, d'auteurs, d'éditeurs, et de professionnels de la culture. Au programme des activités, il y a des expositions, ventes de livres, des dédicaces, des ateliers jeunesse, des tables rondes sur des thématiques aussi variées et des formations professionnelles ainsi que la promotion de la presse littéraire. Des stands regroupant le plus grand choix de livres jeunesse au Togo seront érigés et tenus par des libraires, des éditeurs, des associations, des écoles et des ONG. Des découvertes sont également prévues pour le bonheur des petits et des grands.

Il est aussi prévu dans l'agenda, des animations et ateliers pour les enfants, notamment des lectures, des ateliers d'écriture, de rencontres d'auteurs et de bédéistes. La découverte du monde magique de l'illustration, des activités créatives et des animations artistiques sont également programmées.

Le Président Dzokotoe a souligné que cet évènement sera une plateforme pour éveiller l'intérêt pour la lecture, favoriser les échanges autour de la création littéraire, et mettre en lumière le rôle des livres dans l'éducation et le développement chez l'enfant, l'adolescent et le jeune. Le président a mentionné que l'initiative a pour ambition de faire

du livre jeunesse et de la lecture une fête. Il a expliqué que ce rendez-vous culturel va créer une grande fête autour du livre jeunesse et donner de la visibilité à la production togolaise et africaine. Il consistera, a-t-il dit, à mettre en valeur les auteurs, illustrateurs, éditeurs et libraires. « Ce projet est la représentation de notre vision d'un Togo fort, d'une sous-région valorisée et d'une Afrique mieux intégrée et prospère. Nous croyons en la médiation de la lecture, le développement des imaginaires, l'éducation pour tous et voulons favoriser l'accessibilité au livre comme vecteur de plaisir et outil de développement des enfants, des adolescents et des jeunes », a dit M. Dzokotoe.

La responsable pôle médiathèque, débats d'idées et innovation numérique, Mme Armande Gbezan-Hunledé de l'Institut français a souligné que si sa structure et le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade France au Togo ont accepté soutenir ce projet, c'est qu'il est phase avec leur mission de promotion du livre et de la lecture. Elle a souhaité plein succès aux activités et qu'à l'issue de ce salon qu'il soit créé des partenariats avec d'autres librairies de la sous-région pour redynamiser le livre.



Lors de l'entretien, M. Dzokotoe au fond

Dans le même cadre, une vingtaine de libraires du Togo prendront part du 14 au 16 octobre, à une formation sur le thème : « Comment gérer sa librairie au quotidien » qui sera donnée par une professionnelle française.

Pour cette première édition, Aného est la ville invitée d'honneur. Elle va connaître aussi la participation des auteurs ouest africains et internationaux. La conférence a connu la participation du responsable de la Librairie MIREV, Adjaho Evariste. ATOP/TGB/KYA

NOUVELLES DES PREFECTURES

DEVELOPPEMENT LOCAL :

LE PDC DE VO1 VALIDE

Vogan, 10 oct. (ATOP) – Le Conseil communal de Vo1 a validé son Plan de développement communal (PDC) lors d'un atelier réunissant les acteurs de développement le mercredi 9 octobre à Vogan.

Le document va permettre à la commune de répondre durant les cinq prochaines années aux besoins prioritaires de sa population pour son bien-être, à travers l'exécution des différents axes stratégiques. Il priorise la promotion d'une gouvernance locale, le développement du partenariat et de la participation citoyenne, l'accès inclusif aux infrastructures socio-collectif de bases et la promotion d'un cadre de



Le maire Afande montrant le document du PDC pour validation

vie durable. Il se focalise également sur l'amélioration de l'accès inclusif aux services d'eau potable et de l'assainissement, le renforcement de la résilience et de l'attractivité du territoire communal. Le document identifie les sources de financement de ces projets qui coûteront annuellement 2.449.840.000 Fcfa.



Les acteurs présents valident le PDC par acclamations



Mme Dabla (au milieu) clôturant l'atelier

Durant les travaux, les participants ont examiné la cohérence des axes stratégiques de développement avec le Plan national de développement (PND) qui est la feuille de route du gouvernement et les Objectifs de développement durable (ODD). Leurs amendements, suggestions et contributions ont permis de parfaire le document du PDC avant sa validation.

La représentante du ministre du Développement des territoires, Mme Danielle Dabla a invité les différents acteurs à travailler en synergie, à coordonner les efforts et à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour la réalisation des projets prévus dans l'intérêt des citoyens. Elle les a conviés « à garder à l'esprit, les objectifs ambitieux fixés pour la commune, à œuvrer pour que ce PDC ne soit pas seulement un document mais une feuille de route qui guidera les actions de la commune sur les cinq années à venir ». Mme Dabla a exprimé la disponibilité du ministère à appuyer le processus de mise en œuvre du PDC dans la commune Vo 1.

Le secrétaire général de la préfecture de Vo, Akakpo Ahomadégbé Parfait et le maire de Vo 1, Afandé Atissovi ont appelé les acteurs à jouer leur partition pour l'atteinte des résultats d'ici 5 ans.

La rencontre a regroupé des maires, des conseillers municipaux, des responsables des services techniques déconcentrés de l'Etat, des responsables des organisations de la société civile. Etaient également présentes, des autorités politiques, administratives, traditionnelles et militaires, des personnes ressources et des forces de l'ordre et de la sécurité de la commune. ATOP/AKS/GKM

KPENDJAL/ EDUCATION:

UN NOUVEAU BATIMENT SCOLAIRE AU CEG BORGOU

Mandouri, 10 oct. (ATOP) - Un nouveau bâtiment scolaire et des infrastructures sportives ont été réceptionnés le mercredi 9 octobre au CEG de Borgou dans la commune Kpendjal 2.

Le bâtiment scolaire est composé d'un bloc pédagogique de quatre salles de classes équipées de tables-bancs, d'un bloc administratif comprenant une bibliothèque, une salle du corps enseignant, un bureau du chef d'établissement avec un secrétariat, équipés de tables et de chaises. A cela s'ajoutent deux blocs de latrines de 5 cabines chacun et un mâât. Les infrastructures sportives comprennent un terrain de football aux normes réglementaires, une piste de course de vitesse et de résistance et un équipement pour le grimper.

Ces infrastructures, évaluées à environ 48 millions de francs CFA, sont financées par l'Agence française de développement (AFD) en partenariat avec le gouvernement togolais. Elles sont réalisées dans le cadre de la phase 2 du Projet d'appui à la réforme des collèges (PAREC 2). Ces ouvrages viennent améliorer les conditions de travail des apprenants et du corps enseignant dans cet établissement.



Vue du nouveau bâtiment scolaire



Les sanitaires

Le secrétaire général de la préfecture de Kpendjal, Dalle Tiopa, a remercié les autorités togolaises pour l'intérêt accordé à la réussite de la jeunesse de la région des Savanes en général et celle de Kpendjal en particulier. Il a convié tous les bénéficiaires à prendre soin des ouvrages.

L'adjointe au maire de Kpendjal 2, Mme Yaccoubou-Idrissou Adissétou, le proviseur de l'établissement, Akpa Allassani et le président des parents d'élèves, ont témoigné leur reconnaissance au gouvernement togolais pour ses multiples actions en faveur du CEG Borgou et à l'AFD pour sa sollicitude.

BLS/ BBG/BV

ZIO/AMELIORATION DE LA COUVERTURE VACCINALE: DES HOMMES S'ENGAGENT

Tsévié, 10 oct. (ATOP) – Le Projet d'engagement des hommes dans l'amélioration de la couverture vaccinale nationale a été présenté, le mercredi 9 octobre à Tsévié, aux différents acteurs impliqués dans sa mise en œuvre.

C'est une initiative de l'ONG Jhpiego financée par GAVI. Elle sera mise œuvre dans la préfecture du Zio par l'ONG Jourdain-Vie et Santé, dans les villages de Lébé (commune Zio1) et Apessito (commune Zio2). Le projet vise à renforcer l'engagement des hommes dans les prises de décision en matière de santé dans les ménages, afin d'améliorer la couverture vaccinale des enfants ainsi que les questions liées à la santé maternelle, néonatale et infantile. Selon les initiateurs du projet, il est constaté dans nombres de sociétés africaines que la décision de l'homme est prioritaire, et son implication peut améliorer les résultats de l'immunisation des enfants par la vaccination.



Les acteurs du projet

L'exécution du projet consistera en des séances de sensibilisation, d'échanges et de suivi dans des ménages identifiés dans les deux localités précitées à travers la

stratégie Papas Champions. Au total, 10 Papas Champions auront à entretenir dans 10 ménages chacun.

La rencontre de Tsévié a pour objectifs de présenter le projet aux leaders communautaires et administratifs, de susciter l'implication des autorités et des parties prenantes et de les amener à exprimer leurs engagements à soutenir les actions du projet.

Le secrétaire général de la préfecture du Zio, Bandékine Yendoubé a exprimé son adhésion au projet, car cela témoigne l'engagement de la société civile à accompagner le gouvernement dans sa politique de santé pour tous. Pour lui, la vaccination est un moyen sûr et efficace de se protéger contre les maladies dangereuses. Aussi, est très importante la vaccination des enfants, car elle permet de réduire la morbidité et la mortalité infantile dans le monde. Il a adressé ses remerciements au gouvernement pour ses efforts en matière de santé et aux partenaires pour leur accompagnement de l'Etat dans ce domaine.

La conseillère technique recherche et genre à Jhpiego, Mme Rose Yawu a précisé que cette ONG dont le siège est aux Etats Unis s'occupe des questions de la mère et de l'enfant. Elle a fait valoir que le présent projet se penche davantage sur la transformation de normes de genre afin d'améliorer la couverture vaccinale dans les localités en question. Elle a enfin expliqué que le but poursuivi est d'amener chaque famille à travailler davantage pour leur propre bonheur.

Le directeur préfectoral de la santé de Zio, Dr Fantognon Kokou, le directeur exécutif de l'ONG JVS, Nulagbessi Komlanvi, les adjoints aux maires des communes Zio 1 et 2 ainsi que des chefs traditionnels ont assisté à la cérémonie de présentation du projet. ATOP/AKM/SED

TCHAOUDDJO/ACCÈS POUR TOUS À L'ÉCOLE :

L'ABEA DISTRIBUE LA DERNIERE TRANCHE DE BOURSES D'ÉTUDES DE 2024 AUX TRENTE ENFANTS ORPHELINS DE KADAMBARA

Sokodé, 10 oct. (ATOP) -

L'association Action pour le bien-être et l'épanouissement des personnes aveugles (ABEA) a distribué, le mercredi 9 octobre, la dernière tranche de bourses d'études octroyées aux trente enfants orphelins du canton de Kadambara et de ses environs pour le compte de l'année 2024.

L'octroi de ses bourses s'inscrit dans le cadre du projet « Appui aux orphelins 2024 ». Il est soutenu financièrement par son partenaire allemand « Muslimhelfen ». L'objectif est de permettre aux élèves orphelins d'étudier dans la paix, la sérénité et la quiétude.

La distribution de la dernière tranche a eu lieu au Centre islamique pour l'éducation et la formation des personnes aveugles (CIEFA), sis à Kadambara. C'est en présence de tous les enfants parrainés et de leurs tuteurs, sous la supervision du président de l'ABEA, Dr. Asmanou Bouraïma et ses proches collaborateurs.

Ces bourses vont les aider dans leurs études surtout en ce début de la rentrée académique 2024-2025. La remise des bourses aux ayants droits est précédée d'une prière musulmane et des invocations de M. Kpégouni Aboubakar, l'un des tuteurs des enfants orphelins. Il a exprimé sa gratitude au partenaire Muslimhelfen qui vient en aide



Donateurs et Bénéficiaires

aux enfants orphelins des cantons de Sokodé et de Kadambara. Il a aussi remercié l'ABEA, surtout son président qui lutte pour le bien-être non seulement des enfants handicapés visuels, mais aussi des orphelins. M. Kpégouni s'est réjoui de ces bourses qu'ils comptent utiliser judicieusement pour aider leurs enfants orphelins à étudier dans de bonnes conditions.

Le président de l'ABEA a prodigué des conseils aux enfants et à leurs tuteurs. Dr Asmanou a rappelé aux tuteurs que l'argent est destiné aux enfants et qu'ils ont le devoir de prendre soin de ceux-ci pour leur brillante réussite en fin d'année. « Tout le monde a droit à l'éducation au Togo, c'est pourquoi, vous devez veiller à l'éducation de ces enfants qui sont la relève de demain », a-t-il ajouté. Le président a félicité les enfants pour les brillants résultats obtenus l'année dernière. Dr Asmanou les a encouragés à performer davantage afin d'honorer leurs bienfaiteurs.

Le montant total des bourses pour l'année 2024 s'élève à huit millions soixante-dix mille (8.070.000) francs CFA environ.

Créée en janvier 2002, l'ABEA œuvre dans l'éducation, le parrainage et l'humanitaire. Elle assiste notamment les couches les plus vulnérables durant le mois de Ramadan et pendant la fête de Tabaski. Elle a ouvert le CIEFA pour éduquer et former des personnes aveugles.

ATOP/MEK/TJ

NOUVELLES DE L'ETRANGER

LA RDC ÉLUE AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU MALGRÉ LES POLÉMIQUES

New York, (RFI) - La République démocratique du Congo a été officiellement élue ce mercredi au Conseil des droits de l'Homme à Genève, aux côtés du Bénin, de la Gambie, du Kenya et de l'Éthiopie pour le groupe Afrique, et ce, malgré la polémique sur les entorses aux droits humains dans le pays. Les cinq pays siégeront pour trois ans, à partir du 1er janvier prochain.

Avec 172 voix sur les 190 votants, la République démocratique du Congo (RDC) a été largement élue au Conseil des droits de l'Homme, qui siège à Genève - sans suspens, puisqu'il n'y avait que cinq candidats pour cinq sièges du côté du groupe Afrique sur les 18 sièges distribués cet après-midi à New-York.

La polémique qui avait enflé à Kinshasa, où les opposants réclamaient que le gouvernement respecte davantage les droits humains avant de candidater au Conseil, a réussi à atteindre en partie New York. Certaines ONG pointent du doigt les arrestations arbitraires du candidat de l'opposition Seth Kikuni, des activistes Jacques Sinzahera, Gloire Saasita, Gloria Senga, Robert Bunda et Chadrack Tshadio par exemple.

L'ONG Human Rights Watch a ainsi condamné que les autorités aient sévèrement réprimé les membres des partis d'opposition, les militants de la société civile, les critiques du gouvernement et les journalistes tout au long de la période de l'élection présidentielle de 2023. « Nous avons des préoccupations à Human Rights Watch aux côtés des Congolais, de mouvements citoyens, de membres de la société civile et des journalistes sur une répression croissante sur les droits civils et politiques », déclare Carine Kaneza Nantulya, la directrice adjointe de la division Afrique à Human Rights Watch. Elle note aussi que, hormis quelques condamnations, les membres des forces de sécurité

congolaises responsables du meurtre d'au moins 57 personnes à Goma en août 2023 n'ont pas été véritablement tenus responsables. L'ONG a épinglé de la même manière l'Éthiopie et le Kenya.

De leur côté, certains diplomates genevois rappellent que siéger au Conseil des droits de l'Homme oblige ses membres à modifier leur pratique dans ce domaine sur le long terme. Carine Kaneza Nantulya préférerait voir des progrès en amont de l'élection : *« Il est impératif que les gouvernements prennent au sérieux qu'une élection pareille ne devienne pas justement un encouragement, mais plutôt un prix gagné après un dur labeur et un travail qu'on devrait évaluer positivement. »*

« Le monde entier va se tourner vers nous pour observer et vérifier si nous méritons cette place »

Suite à l'annonce de cette élection, la défenseuse des droits de l'homme et directrice exécutive de l'ONG Afya Mama, Annie Modi ne mâche pas ses mots et invite les autorités à mesurer la portée de cette position au sein du système des Nations Unies au micro du correspondant à Kinshasa, Patient Ligodi. *« Lorsqu'on siège dans ces institutions, ce n'est pas seulement pour soi, c'est aussi pour d'autres pays. C'est en étant un modèle que l'on peut prétendre évaluer d'autres nations sur la protection et la garantie des droits de l'homme vis-à-vis de la population. »*

Elle aussi insiste sur le devoir d'exemplarité : *« Le monde entier va se tourner vers nous pour observer et vérifier si nous méritons cette place. Les autorités congolaises ont à la fois une responsabilité et une opportunité de prouver des progrès en matière de droits humains pour tous. »*

De son côté, Jonas Tshiombela, président de la Nouvelle Société Civile, énumère les cas de violations des droits de l'homme recensés cette semaine qui impliquent aussi les services de sécurité. *« Le plus frappant, c'est la brutalité qui a accompagné la revendication des élèves dans la province du Kongo Central, à Matadi. Il y a aussi la violence autour de l'arrestation du journaliste Patrick Lokala et les conditions de détention. La RDC ne doit pas occulter, avec cette élection, tous ces cas de violations des droits de l'homme dans notre pays. »*

De leur côté, les autorités congolaises se réjouissent de cette élection, assurant de se montrer à la hauteur de cette responsabilité.

RFI

SÉNÉGAL :

LE GOUVERNEMENT BANNIT L'INTERDICTION DES SIGNES RELIGIEUX DANS LES ÉCOLES

Dakar, (RFI) - Le ministère de l'Éducation nationale du Sénégal a publié le dimanche 6 octobre un arrêté sur le respect des croyances religieuses. Ce texte impose à l'ensemble des établissements, qu'ils soient publics ou privés, d'accepter le port de signes religieux tels que le voile, la croix ou les perles sacrées tant qu'ils ne nuisent pas à l'identification de l'élève. Cet arrêté a été adopté à la demande d'Ousmane Sonko, suite à une relance du débat sur le foulard islamique en milieu scolaire par le Premier ministre.

Le 30 juillet, après une cérémonie récompensant les meilleurs élèves du Sénégal, le Premier ministre avait affirmé qu'il ne serait plus autorisé d'interdire le port du voile dans les écoles et qu'un arrêté était nécessaire. Les cas de refus d'accès liés au port de signes religieux sont rares, aucun n'ayant été signalé depuis 2019. Cependant, le 8 octobre, une élève a dû enlever son voile pour pouvoir participer au cours dans son établissement catholique, selon sa mère jointe par RFI.

Cet arrêté vise donc à clarifier un vide juridique car rien n'était auparavant stipulé concernant le port des signes religieux au niveau national. Il réaffirme également le principe du vivre ensemble, comme l'a justifié le ministre de l'Éducation, Moustapha Guirassy. L'arrêté précise l'obligation pour les établissements de respecter la sécurité, la santé et la discipline, ainsi que la mixité et le respect mutuel, dans le but de renforcer, « les valeurs du vivre ensemble ».

Coexistence des différentes communautés religieuses

Le cœur du problème, comme on peut l'imaginer, réside dans la sensibilité de ce sujet. En effet, cet arrêté touche à la coexistence des différentes communautés religieuses au Sénégal. Les propos d'Ousmane Sonko avaient déjà suscité une vive polémique fin juillet, les établissements catholiques privés s'étant insurgés contre le fait de se concentrer sur le port du voile plutôt que sur la qualité de l'enseignement.

Une question se pose donc : cet arrêté était-il vraiment nécessaire au regard du peu de problèmes que pose le port des signes religieux dans les écoles ? Du côté du syndicat majoritaire de l'enseignement secondaire, on regrette que ce texte ait été adopté sans véritable consultation et consensus entre tous les acteurs de l'éducation nationale, ainsi que les établissements catholiques privés.

RFI

GHANA :

LEVÉE DU PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉE APRÈS DES AVANCÉES SUR LE DOSSIER DE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL

Accra, (RFI) - Les trois principaux syndicats, qui devaient débiter ce jeudi 10 octobre une grève illimitée pour exiger des actions de lutte contre le galamsey, c'est-à-dire l'orpaillage illégal au Ghana, ont finalement levé leur action. Les syndicats sont satisfaits par les mesures annoncées par le gouvernement pour lutter contre le phénomène. Une décision qui ne convient cependant pas à tout le monde.

Une série de six mesures, comprenant notamment l'augmentation des moyens militaires accordées à la lutte contre le galamsey, l'abrogation d'une régulation qui autorisait l'exploitation minière des réserves forestières, ou encore la création de tribunaux spécifiques. Voici ce qu'a promis le gouvernement aux trois principaux syndicats du pays, lors d'une réunion organisée ce mardi.

Des actions jugées suffisantes pour que, le lendemain, les organisateurs de ce qui, initialement, devait être une grève illimitée, retirent leur appel à la dernière minute. Une décision arbitraire, prise sans aucune concertation avec les autres syndicats qui avaient pourtant rejoint le mouvement : c'est ce qu'a dénoncé l'association ghanéenne des professeurs d'universités (Utag).

Dans un communiqué publié dans la soirée, l'organisation assure que ces nouvelles mesures ne changeaient pas de celles présentées lors d'une précédente réunion à l'issue de laquelle l'appel à la grève avait pourtant été maintenu. L'Utag et d'autres organisations professionnelles ont annoncé ce mercredi soir se réunir pour établir d'éventuelles actions, sans le soutien des trois principaux syndicats.

D'autres actions contre le galamsey doivent néanmoins se tenir ces prochaines semaines. À commencer par une manifestation du diocèse catholique, ce vendredi dans la capitale.

RFI

GUINÉE-BISSAU :**UN MOUVEMENT DE GRÈVE PARALYSE LE PLUS GRAND HÔPITAL DU PAYS**

Bissau, (XINHUA) - Les syndicats des professionnels de la santé et de l'éducation en Guinée-Bissau ont déclenché mercredi une grève de trois jours, qui a paralysé le fonctionnement des différents services de l'Hôpital national Simao Mendes (HNSM), le plus grand établissement hospitalier du pays.

Les revendications des syndicalistes portent notamment sur l'amélioration des conditions de travail, le versement des salaires impayés et la régularisation salariale des nouveaux infirmiers sous contrat avec le ministère de la Santé publique.

Les différents services du HNSM fonctionnent au ralenti avec des équipes réduites, qui acceptent d'assurer "le service minimum" et de ne prendre en charge que les cas jugés "urgents".

XINHUA

SPORTS

ELIM CAN 2025 :**LES EPERVIERS PRÊTS POUR AFFRONTÉ L'ALGÉRIE**

Alger (FTF)-Les Eperviers du Togo en ordre de bataille pour affronter les Fennecs d'Algérie en match comptant pour la 3ème journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN TotalEnergies, Maroc 2025.

A 24 heures d'un nouveau match décisif dans le groupe E, les Eperviers se sont entraînés au stade du 19 mai 1956, où ils vont affronter l'Algérie ce jeudi à 19h00 GMT.

Réunis depuis le 5 octobre dernier, les Eperviers sont désormais prêts pour affronter le favori du groupe E. Daré Nibombé et ses hommes ont enchaîné les séances d'entraînement, mis en place les stratégies nécessaires pour venir à bout des Fennecs qui comptent déjà 6 points en deux matchs. Dans l'urgence d'obtenir des points, les coéquipiers de Dakonam Djene ne se mettent pas non plus la pression et entendent jouer sur leurs qualités, profitant des faiblesses de l'adversaire pour sortir leur épingle du jeu.

Après le forfait de Geoffrey Agbolossou, le groupe est resté à 24 joueurs. Le gardien suppléant Mahadiou Sama n'a pu faire le voyage en raison de soucis logistiques. Il sera présent avec le groupe à Lomé pour le match de la 4^{ème} journée face à l'Algérie au stade de Kégué, le 14 octobre prochain.

Cette semaine déterminante pour l'avenir du Togo dans ces qualifications pour la CAN 2025 connaît donc un premier point culminant ce jeudi à partir de 19h GMT lors du coup d'envoi de l'explication entre les Fennecs d'Algérie et les Eperviers.

Le Togo compte 2 points à l'issue de ces deux premiers matchs nuls dans la compétition.

Propos d'avant-match

Geoffrey Valenne, sélectionneur adjoint : « On sent tous les joueurs concernés depuis bientôt une semaine. C'est vrai que l'Algérie possède de grandes qualités mais on n'a pu voir que nous aussi on est capable. On doit avoir confiance en nous, on doit avoir confiance en notre jeu, en notre collectif. C'est avec beaucoup de positivisme qu'on essaye d'aborder ce match. On a beaucoup foi en nos moyens ».

FTF

QUALIFICATIONS CHAN 2024 :**LE TOGO AFFRONTERA LE BÉNIN AU PREMIER TOUR**

Lomé (FTF)-Le tirage au sort des éliminatoires du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2024 s'est déroulé ce mercredi 9 octobre au Caire en Egypte, sous l'égide de la Confédération Africaine de Football (CAF). Absent lors de la dernière édition organisée par l'Algérie, le Togo se prépare à faire son retour dans la compétition, avec une entrée en lice prévue dès la fin du mois d'octobre pour le premier tour des éliminatoires.

Les éliminatoires du CHAN adoptent un format de matchs à élimination directe dans toutes les zones, à l'exception de la zone UNAF (Afrique du Nord), où les trois pays engagés sont qualifiés d'office pour la phase finale, conformément à la répartition des 3 places qualificatives.

Dans la zone UFOA B, qui regroupe sept nations, deux équipes disputeront un tour préliminaire en raison de leur classement. Le tirage, réalisé par Khaled Nassar, responsable des compétitions de la CAF, a désigné le Bénin comme adversaire du Togo pour le premier tour.

Les Éperviers locaux accueilleront les Guépards du Bénin au stade de Kégué pour le match aller, qui se jouera entre le vendredi 25 et le dimanche 27 octobre. Le match retour est quant à lui prévu entre le 1er et le 3 novembre 2024, mais le lieu reste à confirmer, car le Bénin ne dispose actuellement pas de stade homologué.

En cas de qualification, le Togo retrouvera le Niger au deuxième tour des éliminatoires, un adversaire qui avait déjà barré la route aux Éperviers lors de la campagne précédente. Demi-finaliste de la dernière édition, le Niger représentera un défi de taille pour les Éperviers locaux en cas de qualification pour le deuxième tour. Dans ce contexte, les Éperviers devront impérativement s'imposer lors de cette double confrontation pour décrocher l'un des trois précieux billets de la zone Ouest B, synonymes de qualification pour la phase finale du CHAN, qui se déroulera du 1er au 28 février 2025 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Le match aller du deuxième tour est prévu entre le 20 et le 22 décembre, tandis que le retour aura lieu entre le 27 et le 29 décembre 2024.

Le Togo, qui aspire à retrouver le tournoi après sa première participation en 2021 au Cameroun, est prêt à relever ce défi pour décrocher une deuxième qualification pour le CHAN qui sera à sa 8ème édition.

Il est important de rappeler que, selon le règlement qui n'a pas changé officiellement, seuls les joueurs évoluant dans les championnats locaux sont éligibles pour cette compétition, dont le coup d'envoi est prévu à la fin du mois d'octobre. FTF

LIGUE DES NATIONS :**POURQUOI LE MATCH ENTRE ISRAËL ET LA FRANCE SE JOUE EN HONGRIE ?**

Paris (Lepoint.fr)-Avec le contexte au Moyen-Orient, la sélection israélienne dispute ses rencontres à domicile hors de son territoire, comme jeudi soir face aux Bleus de Didier Deschamps.

Après une défaite contre l'Italie et une victoire face à la Belgique en septembre, l'équipe de France poursuit sa route dans cette Ligue des nations 2024. Avant de retrouver les voisins belges à Bruxelles, les Bleus ont rendez-vous en Hongrie jeudi 10 octobre (à 20 h 45) pour défier... Israël. Depuis un an et la tragédie du 7 octobre, la sélection israélienne délocalise à Budapest ses matchs normalement prévus à domicile. Des conditions acceptées par l'UEFA et la Fifa, en raison du contexte très tendu au Moyen-Orient et pour assurer la sécurité des équipes concernées.

La Hongrie a d'ailleurs classé ce match à « risque élevé » et prévoit de nombreuses mesures pour encadrer la rencontre. L'équipe israélienne se trouve dans une bulle sécuritaire depuis son arrivée à Budapest, à l'image des athlètes de l'État hébreu lors des derniers Jeux olympiques et paralympiques de Paris cet été. D'après *L'Équipe*, près de 180 supporters des Bleus ont prévu de faire le déplacement à la Bozsik Arena pour encourager leur équipe, dans un stade à la capacité de 9 500 places.

Un match retour sous tension au stade de france

Ibrahima Konaté s'est exprimé en conférence de presse sur cette rencontre et son ambiance particulière. « On ne va pas dire que c'est un match comme un autre... En vrai, oui, ça l'est car on va jouer au football, a indiqué le défenseur de Liverpool. Mais ce qui se passe dans le monde ne nous laisse pas insensibles. Ce que l'on voit sur les réseaux sociaux est abominable. Je n'ai même pas les mots pour décrire l'horreur qu'on voit. Après, j'ai la lucidité de me dire que ce qui se passe est très grave, mais je m'inquiète pour les jeunes. On entend des adultes qui pleurent ce qui se passe dans le monde, mais imaginez des enfants qui ouvrent leur téléphone. À 8 ou 10 ans, tu vois des personnes décapitées. Qu'est-ce que ça va créer sur les nouvelles générations ? On n'en a aucune idée ! » Lepoint.fr

Copyright, ATOP. Tous droits réservés